

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DeLaval Mintcream

### EU2098

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 05-janv.-2015

Date de révision :  
23-mars-2017

Numéro de révision: 0.1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** DeLaval Mintcream

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Udder cream

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacteur le fabricant

DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval snc  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
+352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	Weight-%	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
L-Menthol	218-690-9	2216-51-5	5 - 10	Eye Irrit. 2 (H319) EUH066	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

**contact oculaire**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

**Ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Effets aigus**

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

**Delayed Effects**

Aucun(e) connu(e).

**Effets d'une surexposition**

Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin**

Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés**

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Aucun(e).

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Aucun(e) en particulier.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Autres informations** Voir Section 12 pour plus d'informations

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Manipulation** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Stockage** Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Scénario d'exposition** Sans objet

**Autres lignes directrices** Sans objet

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Huiles minérales (brouillards) 8012-95-1				STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	
Éther monophénylique d'éthylène glycol 122-99-6					TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> Peak: 40 ppm Peak: 220 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Huiles minérales (brouillards) 8012-95-1		STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
Éther monophénylique d'éthylène glycol 122-99-6				TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> STEL: 50 ppm STEL: 290 mg/m <sup>3</sup> Skin	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Huiles minérales			STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	

(brouillards) 8012-95-1			TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>		
Éther monophénylique d'éthylène glycol 122-99-6	Skin STEL: 20 ppm STEL: 110 mg/m <sup>3</sup> TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 20 ppm Ceiling: 110 mg/m <sup>3</sup>	Skin STEL: 40 ppm STEL: 220 mg/m <sup>3</sup> TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 230 mg/m <sup>3</sup>		

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)**  
**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Aucune information disponible  
Aucune information disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux**  
**Protection de la peau**  
**Protection des mains**  
**Protection respiratoire**

lunettes de sécurité avec protections latérales.  
Vêtements à manches longues.  
Gants de protection  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.  
Aucune information disponible.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	crème
<b>Aspect</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

#### Propriété

<b>pH</b>	<u>Valeurs</u> 5.0 - 7.0
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible
<b>point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible

<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet

### 9.2. Autres informations

<b>Densité</b>	0.92 - 0.97 g/ml
----------------	------------------

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles****Matières incompatibles**

Pas de matières à signaler spécialement

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>contact oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune information disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
L-Menthol	= 3300 mg/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	

<b>irritation</b>	Aucune information disponible.
<b>Corrosivité</b>	Aucune information disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets mutagènes</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Effets cancérogènes</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets sur la reproduction</b>	Aucun(e) connu(e)
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun(e) connu(e)
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
L-Menthol		18.9: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

**12.6. Autres effets indésirables**

Aucun(e) connu(e).

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

**Emballages contaminés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**ADR/RID**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**IATA/CAO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

*Inventaires internationaux*

**All of the components in the product are on the following Inventory lists:** Canada (DSL/NDL).

**EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

Date de préparation 05-janv.-2015

Date de révision : 23-mars-2017

Numéro de révision: 0.1

### Remarque sur la révision

Motif de la révision Update Section: 2

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité